



**ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN**

Formation spécialisée du CSA spécial de région académique

vendredi 28 novembre 2025

Déclaration de la FSU

En pleine accélération du changement climatique, les établissements scolaires français se révèlent dramatiquement inadaptés aux vagues de chaleur, au froid hivernal ou encore aux enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur. C'est le constat sans appel dressé par le rapport « L'école bien dans ses murs », rendu public en septembre 2025 par l'Alliance écologique et sociale (AES), qui réunit syndicats et associations dont la FSU.

À travers des données publiques, syndicales et de nombreux témoignages de terrain, le rapport de l'AES met en lumière un bâti scolaire vieillissant et vétuste :

- 2/3 des cités scolaires et la moitié des lycées ont été construits avant 1970.
- 55% des collèges ont été construits avant 1980.
- Près de 90 % des établissements scolaires ne répondent pas aux normes basse consommation,
- entre 10 et 20 % des bâtiments présentent un état de dégradation préoccupant.

Les conséquences sont connues de chacun·e : des salles surchauffées à plus de 35°C en été, des classes glaciales en hiver, des problèmes d'humidité, de moisissures et de qualité de l'air qui menacent directement la santé des élèves et des personnels. Les inégalités sociales et territoriales s'en trouvent renforcées, les collectivités les plus pauvres étant les moins armées pour financer des travaux coûteux.

Dans une enquête réalisée par le SNES-FSU fin 2023, les équipes des établissements les plus dégradés, qui alertent via leurs représentant·es en F3SCT, expriment dans leurs commentaires un sentiment fort d'abandon, à la fois par les collectivités et les services de l'Etat. Si les lois de décentralisation ont rendu les collectivités comptables de la rénovation et de la maintenance des établissements, l'Etat employeur reste bien responsable de la santé et de la sécurité des personnels et des élèves.

Pour rappel, les orientations stratégiques ministérielles (OSM) en matière de santé et de sécurité préconisent depuis 2020 la mise en place d'un recensement bâtimenteraire exhaustif, type « carnet de bord des établissements » via un « applicatif » développé par les services de l'Education Nationale. Ce dispositif reste aujourd'hui lettre morte. Le manque de volonté de connaître et par voie de fait de résoudre ces situations précises, relève, de la part de l'État comme des collectivités territoriales, d'une carence majeure notamment dans la prévention.

La rénovation du bâti scolaire n'est pas qu'une affaire de confort thermique. C'est un enjeu :

- **d'égalité** entre territoires,
- **de santé publique** pour les élèves et les personnels (on pense aussi au risque amiante),
- **d'avenir écologique**, car les établissements scolaires représentent à eux seuls environ 1,5 % des émissions de gaz à effet de serre de la France.

Investir dans des bâtiments scolaires sobres, adaptés et résiliants, c'est protéger les générations futures, préserver la santé des personnels, réduire la consommation énergétique, mais aussi garantir la continuité du service public d'éducation face aux crises climatiques, sans amputer les crédits pédagogiques dans les budgets des établissements.

Le rapport de l'AES auquel a contribué la FSU avance un plan clair et chiffré autour de quatre priorités :

1. **Adopter un protocole national** de gestion des épisodes climatiques extrêmes (chaleur, froid, pollution).
2. **Rétablissement un Observatoire du bâti scolaire**, avec données publiques et consultation des personnels.
3. **Adapter et rénover massivement les bâtiments**, avec isolation, végétalisation, suppression des énergies fossiles et développement des énergies renouvelables.
4. **Mettre en place un plan national de financement** d'au moins 5 milliards d'euros par an pendant dix ans.

Alors que le nombre de jours de canicule pourrait être multiplié par cinq dans une France à +2,7 °C, il est temps que l'État prenne ses responsabilités tout comme les collectivités locales. Investir dans la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, c'est **construire l'école de demain**, émancipatrice, protectrice et engagée dans la transition écologique.